6376 - Il veut se suicider après leur refus de le marier

question

Je suis le frère qui avait posé la question de savoir s'il est permis à la fille que je voulais épouser de faire des études à l'Université où l'atmosphère est détériorée. J'ai maintenant un nouveau problème. La même fille ne veut plus m'épouser puisque je suis de x x x alors elle est de x x x et elle croit que sa mère ne nous permettrait pas de nous marier et qu'elle l'expulserait de chez elle si le mariage avait lieu. Est-ce que sa mère a le droit de s'opposer à notre mariage parce que nous venons de deux pays différents ? Tout cela me donne un profond sentiment de gêne. Cela s'est passé depuis deux semaines et j'en éprouve encore une tristesse poignante. Je n'ai pas cessé de pleurer et j'ai l'impression que je vais me tuer. Ma patience s'est épuisée et je ne suis plus en mesure de supporter cette situation. Que devrais-je faire ? J'ai besoin de quelqu'un pour m'aider et vous êtes la direction sûre vers laquelle je puisse m'orienter pour solliciter une aide. Car j'en ai grand besoin. J'espère, ô frère, que vous répondrez à ma question. Car je ne peux pas supporter ma peine plus longtemps. Je vous remercie. Je vous serai très reconnaissant pour toute réponse que vous m'enverrez. Wa assalam.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah le Très Haut a dit : Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah. (Coran, 4 :29-30). Quelles que soient les pressions psychologiques, quelle que soit la gravité des soucis dans lesquelles le musulman est confronté, il ne peut pas se résoudre à se tuer puisqu'il sait que cet acte le conduira en enfer et au châtiment douloureux. A ce propos, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : quiconque se précipite du haut d'une montagne et se tue sera jeté dans la géhenne où il ne cessera de dégringoler éternellement.

Quiconque se tue à l'aide d'un poison gardera ce poison éternellement en enfer. Quiconque se tue à l'aide d'une lame, celle-ci restera dans sa main et plongée dans son ventre en enfer où il restera éternellement. (rapporté par Boukhari, 5778).

Le refus de se nourrir jusqu'à la mort est une forme de suicide et d'homicide volontaire. Comment un musulman qui croit en Allah et au jour dernier peut-il chercher à échapper aux douleurs d'ici-bas en se plongeant dans un châtiment plus sévère et plus durable, celui de l'au-delà ? Un homme raisonnable ne devrait pas se conduire de la sorte. Et puis pourquoi ? Pour une femme qu'on pourrait remplacer par une autre, vu le grand nombre de femmes disponibles ? En outre, les conditions pourraient changer et ils pourraient changer d'avis et accepter le mariage après coup. Si vous cherchiez un collège ou une école réservée aux femmes dans votre pays, vous pourriez y trouver une place pour votre épouse. Ce qui réglerait le problème. De toute façon, vous devriez vous cramponner à Allah et rester patient : Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. (Coran, 65 :2-3) Allah fera succéder l' aisance à la gêne. (Coran, 65 :7). Nous vous conseillons de vous référer au livre intitulé : Le traitement des soucis publié dans la rubrique livres de ce site. Peut-être trouverez-vous dans son contenu ce qui pourrait vous tranquilliser et vous raffermir. C'est à Allah que l'on demande de dissiper vous soucis et de vous soulager. Puisse Allah bénir et saluer votre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.